Équipes Santé Ontario

Introduction et aperçu

Ministère de la Santé et des Soins de longue durée
5 avril 2019

Aperçu

01 **Introduction aux équipes Santé Ontario**

02 **Qui devrait participer?**

03 **Comment s'impliquer?**

04 **Ressources pour démarrer**

05 **Questions et réponses**

Conférenciers :

- Helen Angus, Sous-ministre
- Melanie Fraser (Sous-ministre déléguée, Services de santé)
- Greg Hein (Sous-ministre adjoint, Secrétariat des solutions numériques pour la santé)
- Allison Costello (Directrice chargée de la mise en œuvre, équipes Santé Ontario)

Note :

- Il s'agit du premier d'une série de webinaires techniques que le Ministère organisera avec les fournisseurs intéressés à devenir des équipes Santé Ontario. Les dates et heures seront affichées sur la page Web des équipes Santé Ontario.
- Le prochain webinaire aura lieu sous peu et sera communiqué dans le bulletin des mises à jour sur les soins interconnectés.

Introduction et aperçu

Que sont les équipes Santé Ontario?

- Les équipes Santé Ontario constituent un nouveau modèle de prestation des soins intégrés qui permettra aux patients, aux familles, aux collectivités, aux fournisseurs et aux responsables du système de santé de travailler ensemble, d'innover et de miser sur ce qu'il y a de mieux dans le système de soins de santé de l'Ontario.

- Grâce à ce modèle, des groupes de professionnels de la santé travailleront en équipe pour offrir un continuum complet et coordonné de soins pour les patients, même s'ils ne font pas partie du même organisme et ne résident pas au même endroit.

- Au sein de ces équipes, ils travailleront à l'atteinte d'objectifs communs liés à l'amélioration des résultats de santé, à l'expérience des patients et des fournisseurs, de même qu'à la valeur des soins.

- L'objectif est d'offrir des soins de meilleure qualité et plus intégrés dans tout l'Ontario. Nous appelons ce nouveau modèle de soins **équipes Santé Ontario**.

Les équipes Santé Ontario sont des groupes de fournisseurs et d'organismes qui, sur le plan clinique et fiscal, sont responsables d'offrir un continuum complet et c oordonné de soins à une population géographique déterminée.

Une vision pour les équipes Santé Ontario

À maturité, chaque Ontarien ou Ontarienne aura accès à une équipe Santé Ontario qui pourra :

- Offrir un continuum complet et coordonné de soins à une population attribuée dans une région géographique donnée
- Offrir aux patients un accès 24 h sur 24, 7 jours sur 7, à des services de coordination des soins et de navigation dans le système et veiller à assurer que les patients vivent des transitions sans heurts tout au long du parcours de soins
- Être mesurée, faire rapport et améliorer le rendement dans un cadre normalisé lié au « quadruple objectif » : de meilleurs résultats en matière de santé des patients et de la population, une meilleure expérience vécue par les patients, les familles et les soignants, une meilleure expérience vécue par les fournisseurs et une valeur supérieure
- Fonctionner à l'intérieur d'un cadre de responsabilisation unique et clair
- Être financée par l'entremise d'une enveloppe de financement intégré
- Réinvestir dans les soins de première ligne
- Améliorer l'accès aux outils numériques sécurisés, y compris les dossiers de santé en ligne et les options de soins virtuels pour les patients – une approche des soins de santé du 21e siècle

Document d’orientation à l’intention des équipes Santé Ontario

- Le **document d’orientation sur les équipes Santé Ontario à l’intention des fournisseurs et des organismes de soins de santé** établit le processus pour que les fournisseurs deviennent des équipes Santé Ontario.

- Le modèle de l’équipe Santé Ontario comprend notamment les composantes suivantes :

1. Soins et expérience patients
2. Collaboration avec les patients et mobilisation communautaire
3. Population de patients déterminée
4. Services pris en charge
5. Leadership, responsabilisation et gouvernance
6. Mesure du rendement, amélioration de la qualité et apprentissage continu
7. Structure de financement et d’encouragement
8. Santé numérique

- Le document d’orientation précise en détail chacune de ces composantes, notamment :
  - Le **critère relatif au degré de préparation minimal** dont les groupes doivent faire état dans le cadre du processus d’évaluation de l’état de préparation pour être sélectionnés en tant que candidats au titre d’équipe Santé Ontario
  - Les attentes à l’égard des candidats au titre d’équipe Santé Ontario à la fin de leur **première année** d’activité
  - Les attentes à l’égard des équipes Santé Ontario qui ont atteint la **maturité**

1. Soins aux patients et expérience

À maturité :

- **Accès –** Les patients auront accès à des soins au moment et à l'endroit où ils en auront besoin. Ils auront de nombreuses façons d'accéder à leurs soins, y compris des choix numériques.
- **Coordination et transitions** – Les soins aux patients seront continus et chaque étape de leur parcours sera planifiée. Les patients sauront à qui s'adresser lorsqu'ils ont besoin d'aide pour s'orienter vers les soins requis ou lorsqu'il y a un problème.
- **Communication et information** – Les patients pourront accéder à leur dossier médical par voie numérique. Ils obtiendront de l'information sur leur état de santé et sauront comment devenir des partenaires actifs dans la gestion de leur santé et de leurs problèmes de santé. Les patients connaîtront les services offerts par leur équipe Santé Ontario et la façon d'avoir accès à des services qu'elle ne peut pas leur offrir.

Critères du degré de préparation	Attentes pour la première année
• Plans visant à améliorer l'accès, les transitions et la coordination, mesures clés d'intégration, autogestion et littératie en matière de santé des patients et accès numérique aux renseignements de santé en place. • Capacité de coordination des soins actuelle. • Engagement à évaluer et à améliorer l'expérience des patients et à offrir des services de coordination et de navigation dans le système 24 heures par jour et 7 jours sur 7, ainsi que des soins virtuels.	• Conception des soins revue. • Accès, transitions, coordination et intégration améliorés. • Aucun transfert sans donner d'explications au patient. • Services de coordination et de navigation 24 heures par jour et 7 jours sur 7, plans d'autogestion, mesures de soutien à la littératie en matière de santé et information du public au sujet des services offerts par les équipes en place. • Offre de soins virtuels et accès numérique aux renseignements de santé élargis.

2. Collaboration avec les patients et mobilisation communautaire

À maturité :

- Les équipes respecteront les principes de partenariat avec les patients, d'engagement de la collectivité et de conception du système.
- Les équipes seront axées sur les besoins des patients et des collectivités.
- Cela nécessite de collaborer avec les patients, les familles, le personnel soignant et les collectivités, selon un modèle solide de collaboration avec les patients et une stratégie de participation communautaire.

Critères du degré de préparation	Attentes pour la première année
• Historique documenté de la participation significative des patients, des familles et du personnel soignant. • Plan visant à intégrerle(s) patient(s), les familles et/ou le personnel soignant dans la (les) structure(s) de gouvernance et mettre en place le leadership du patient • Engagement à élaborer un cadre intégré qui favorise la participation des patients et un processus relatif aux relations avec les patients. • Indication quant à la participation des patients, des familles et du personnel soignant à la conception et à la planification de la candidature et du soutien des collectivités des Premières nations dans les réserves, le cas échéant. • Répondre aux exigences de la Loi sur les services en français, le cas échéant, en servant les communautés francophones de l'Ontario.	• L'équipe Santé Ontario a mis en place une déclaration de valeurs des patients, harmonisée avec la Déclaration de valeurs des patients pour l'Ontario. • Le(s) patient(s), les familles et/ou le personnel soignant sont membres de la (des) structure(s) de gouvernance et le leadership du patient est établi. • Mise en place d'une stratégie ou d'un cadre, bien défini, d'engagement envers les patients, de consultation des patients et de collaboration avec eux de même que des processus sur les relations avec les patients, élaborés en collaboration avec les patients, les familles et le personnel soignant. • Un plan de mobilisation communautaire est en place en vue d'éclairer la mise en œuvre continue et la planification pour les années à venir.

3. Population de patients déterminée

À maturité :

- Les équipes seront responsables des résultats en matière de santé de la population d'une région géographique déterminée en fonction de facteurs locaux et de la manière dont les patients accèdent normalement aux soins.
- La taille de la population de chaque équipe Santé Ontario sera suffisante pour maximiser pleinement les résultats cliniques et financiers et tiendra compte des variations régionales particulières et des besoins des communautés rurales, urbaines et nordiques.
- Indépendamment de la taille des populations, la prestation des soins sera conçue de manière à répondre aux besoins des patients et des collectivités à qui s'adressent les services.

Critères du degré de préparation	Attentes pour la première année
• Population et région géographique à servir à maturité et pop ulation cible pour la première année déterminées. • Processus d'établissement de relations soutenues avec les patients dans le cadre des soins. • Cible de prestation de services à un nombre élevé de patien ts la première année établie.	• Cible atteinte en ce qui a trait à l'accès et aux services pour les patients. • Une relation de soins soutenue avec les patients ciblés est établie et signalée. • Plan en place en vue d'élargir la population cible.

Remarque : Pour s'assurer que les équipes Santé Ontario sont tenues cliniquement et financièrement responsables des coûts totaux et des résultats en matière de santé de leur population, chaque équipe se verra attribuer une population – la population dont l'équipe Santé Ontario est responsable et pour laquelle les coûts et les résultats seront calculés.

Des méthodes d'attribution sont en cours d'élaboration.

4. Services pris en charge

À maturité :

- Les équipes offriront un continuum complet et coordonné de services pour atteindre les résultats visés, y compris, mais sans s'y limiter :
  - Les soins primaires (y compris la collaboration interprofessionnelle en soins de santé primaires et les médecins)
  - Les soins secondaires (p. ex. les services médicaux et chirurgicaux ambulatoires et ceux pour les patients hospitalisés [y compris les services de spécialistes])
  - Les soins à domicile
  - Les services de soutien communautaires
  - Les services en santé mentale et en toxicomanie
  - La promotion de la santé et la prévention des maladies
  - La réadaptation et les soins complexes
  - Les soins palliatifs (p. ex. maison de soins palliatifs)
  - Les soins en établissement et les soins de transition de courte durée (p. ex. logements avec services de soutien, établissements de soins de longue durée, maisons de retraite)
  - L'hébergement dans les établissements de soins de longue durée
  - Les services de soins d'urgence
  - Les services de diagnostic et de laboratoire
  - Les services de sage-femme
  - D'autres services sociaux et communautaires, ainsi que d'autres services, selon les besoins de la population.

Critères du degré de préparation	Attentes pour la première année
• Capacité actuelle d'offrir des services coordonnés sur un minimum de trois secteurs de soins de santé (et plus particulièrement des soins hospitaliers, des soins à domicile, soins communautaires et des soins primaires). • Plan en place pour la mise en œuvre progressive d'un continuum complet de soins.	• Plan en place en vue d'accroître l'étendue et le nombre de services fournis. • Couverture des soins primaires pour une proportion importante de la population.

5. Leadership, responsabilisation et gouvernance

À maturité :

- Les fournisseurs qui forment les équipes Santé Ontario seront libres de déterminer le modèle de gouvernance qui fonctionne le mieux pour eux, leurs patients et leurs communautés. Tout modèle de gouvernance choisi doit être propice à la prestation coordonnée des soins aux patients, appuyer l'atteinte des objectifs de rendement et permettre l'atteinte des objectifs de responsabilisation.
- On s'attendra également à ce que les équipes fassent preuve d'une gestion et d'un contrôle financiers solides pour surveiller adéquatement leur enveloppe de financement intégrée.
- Les pratiques de gouvernance peuvent évoluer; des structures de gouvernance transitoires pourraient être mises en place à mesure que les équipes s'adaptent aux nouvelles façons de travailler ensemble.

Critères du degré de préparation	Attentes pour la première année
• Les membres des équipes sont connus et certains peuvent faire état d'une expérience de collaboration en vue d'offrir des soins intégrés. • Plan visant à intégrer les médecins et les cliniques à la (aux) structure(s) de gouvernance et/ou de direction en place. • Engagement envers la vision et les objectifs des équipes Santé Ontario, à établir un plan stratégique pour l'équipe, reflétant une marque de commerce commune. • Planification en place pour travailler ensemble, le cas échéant au moyen d'ententes officielles entre les membres de l'équipe.	• Ententes avec le Ministère et entre les membres de l'équipe Santé Ontario en place, le cas échéant. • L'entente de financement, l'entente de responsabilisation en matière de services ou l'entente de prestation de services de chaque fournisseur ou organisme demeurera en vigueur; par ailleurs, les obligations en matière de production de rapports et les autres obligations énoncées dans ces ententes doivent continuer d'être respectées. • Plan stratégique de l'équipe Santé Ontario et marque centrale en place. • Plan visant à intégrer les médecins et les cliniques en place.

6. Mesure du rendement, amélioration de la qualité et apprentissage continu

À maturité :

- Les équipes Santé Ontario fourniront des soins de grande qualité fondés sur les meilleurs éléments probants et les meilleures normes cliniques, en cherchant en permanence à obtenir les meilleurs résultats possible, grâce à une amélioration continue de la qualité à tous les niveaux.
- Un ensemble d'indicateurs normalisé correspondant au quadruple objectif servira à mesurer le rendement et à évaluer dans quelle mesure les équipes Santé Ontario fournissent des soins intégrés; les résultats en matière de rendement seront présentés.
- Chaque équipe Santé Ontario devra être en mesure d'analyser des données afin de planifier et de mobiliser les ressources nécessaires pour sa population de patients et sa collectivité.

Critères du degré de préparation	Attentes pour la première année
• Connaissance manifeste des normes de rendement quant aux principales mesures d'intégration et de l'historique de l'amélioration de la qualité et du rendement. • Détermination des occasions de réduction des écarts inappropriés et adoption de normes cliniques et des meilleurs éléments probants. • Engagement à recueillir des données, à réaliser des activités communes d'amélioration de la qualité, à participer à des activités d'apprentissage continu et à faire la promotion des soins intégrés.	• Plan intégré d'amélioration de la qualité en place pour l'exercice suivant. • Des progrès sont réalisés en matière de réduction des écarts et d'adoption de normes cliniques et des meilleurs éléments probants. • Production de rapports complets et précis sur les indicateurs exigés. • Participation à des activités d'apprentissage collaboratif centralisées.

7. Structure de financement et d'encouragement

À maturité :

- Les équipes Santé Ontario seront financées prospectivement à l'aide d'une enveloppe de financement intégré fondé sur les bes oins en matière de soins des populations de patients qui leur sont attribuées.

- Les budgets seront établis selon un modèle de financement mixte, qui comprendra un financement basé sur la population et aju sté en fonction du risque, ainsi que des éléments de financement axé sur les activités (p. ex. des soins groupés) visant des con ditions épisodiques particulières. Certaines procédures à faible volume et à coût élevé continueraient d'être supervisées et finan cées à l'échelle provinciale.

- À mesure que nous nous rapprochons de la maturité, les équipes qui dépassent les objectifs de rendement et de coûts seront a dmissibles à des incitatifs à l'épargne partagés à utiliser pour les soins de première ligne. Les membres des équipes seront en mesure de partager les risques et les profits.

Critères du degré de préparation	Attentes pour la première année
• Tous les partenaires ont fait la preuve d'une gestion financière responsable. • Confirmation de l'engagement à intégrer l'enveloppe de financement et à confier les fonds à un titulaire unique. • Confirmation de l'engagement à réinvestir les partages des gains dans l'amélioration des soins aux patients. • Connaissance manifeste des coûts liés à leur population et des facteurs de coûts.	• Poursuite de l'affectation d'enveloppes de financement individuelles pour les organismes, calculées à l'aide des méthodes actuelles à court terme. • Meilleure compréhension d'une enveloppe de financement intégrée et analyse des données financières. • Un seul titulaire des fonds désigné d'ici la fin de la première année, en prévision de l'attribution d'une enveloppe de financement intégrée au cours des prochaines années.

8. Santé numérique

- D’après notre recherche sur les systèmes de prestation intégrés dans d’autres pays (p. ex. des organismes de soins responsables aux États-Unis; des efforts semblables au Royaume-Uni et en Europe), trois thèmes clés liés aux capacités de santé numérique ont été recensés.
- Les capacités numériques clés des équipes Santé Ontario sont interdépendantes et efficaces lorsque jumelées :

1. **Offrir aux patients des choix numériques** comme les soins virtuels, la prise de rendez-vous en ligne et l’accès numérique aux dossiers médicaux, ce qui permet aux patients de mieux gérer leur santé et de créer des solutions de rechange aux soins en personne.
2. **Permettre aux fournisseurs de première ligne de communiquer et de partager des renseignements**, y compris les dossiers des patients entre tous les fournisseurs de soins au sein d’une équipe Santé Ontario, ainsi que les outils nécessaires pour permettre des soins en temps réel et en équipe.
3. **Permettre à l’équipe Santé Ontario de se gérer elle-même et d’améliorer son rendement**
    - La **normalisation clinique**, y compris des flux de travail communs chez les cliniciens et des parcours communément utilisés qui sont intégrés aux systèmes numériques pour améliorer la qualité à l’échelle du réseau.
    - Des **analyses avancées** et des pratiques efficaces de gestion des renseignements qui permettent d’assurer la gestion de la santé de la population et l’amélioration continue de la qualité.
    - Des **rapports et des mesures** au Ministère, à l’organisme et à d’autres parties, au besoin.

8. Santé numérique (suite)

À maturité :

- Les équipes utiliseront des solutions de santé numériques à l'appui d'une prestation efficace des soins de santé, afin d'améliorer la qualité et le rendement en continu et d'assurer aux patients une meilleure expérience.
- Ces outils amélioreront aussi de façon significative les interventions des fournisseurs de services de santé et des organismes, et permettront ainsi d'améliorer les flux de travail et de réduire les difficultés quotidiennes communes qui entraînent de la frustration et de l'épuisement chez des fournisseurs.

Critères du degré de préparation	Attentes pour la première année
• Capacité démontrée à utiliser la technologie numérique pour enregistrer et communiquer des renseignements et à adopter et offrir des options numériques à l'appui du processus décisionnel, de la bonne connaissance du fonctionnement du système, de la gestion de la santé de la population, du suivi des indicateurs clés et de la production des rapports connexes. • Point de contact unique pour les activités numériques relatives à la santé. • Détermination des lacunes numériques en santé et mise en place de plans visant à combler ces lacunes et à permettre la communication de renseignements.	• Plan de gestion de l'information harmonisé en place. • Adoption accrue des outils numériques en santé. • Plans visant à rationaliser et à intégrer les réseaux de points de service et à utiliser les données à l'appui des soins aux patients et de la gestion de la santé de la population en place.

Qui devrait participer?

Qui devrait participer au modèle de l'équipe Santé de l'Ontario?

- **Tous** les groupes de fournisseurs et d'organismes intéressés sont invités et encouragés à participer au processus d'évaluation pour devenir une équipe Santé Ontario.

- Les fournisseurs locaux sont encouragés à s'auto-organiser et à déterminer la meilleure façon de se regrouper pour servir leur population locale et fournir un continuum complet et coordonné de soins aux patients.

- Bien que tous les fournisseurs locaux ne soient pas aussi prêts à s'associer à ce modèle, on encourage toujours les conversations précoces et continues dans l'ensemble du système de soins.
    - Les fournisseurs intéressés peuvent présenter un plan pour élargir les partenariats au fil du temps.

- Il y aura d'autres occasions de participer au processus d'évaluation du degré de préparation.

Remarque : Bien que de nombreux fournisseurs aient exprimé leur intérêt à participer, aucune équipe n'a encore été sélectionnée.

Série de mesures de soutien

Une série de mesures de soutien sera fournie aux équipes Santé Ontario

FACILITATEURS :

- **S'attaquer aux obstacles législatifs, réglementaires et politiques ou autres** qui peuvent entraver la prestation de soins novateurs, efficaces et intégrés aux premiers usagers afin de réussir et de permettre la mise en œuvre complète du modèle à l'échelle du réseau.
- **Mettre à la disposition des outils et des services provinciaux facultatifs;** des outils favorisant la participation et les partenariats avec les patients, les familles et les soignants; des outils d'identification des fournisseurs et des patients; et des outils numériques sécurisés de partage de l'information.
- **Accéder aux données de mesure du rendement des équipes Santé Ontario** ainsi qu'aux analyses démographiques et financières (p. ex. données sur l'établissement des coûts, l'utilisation des services de santé, les modèles d'orientation).
- **Soutenir la multiplication et le partage des pratiques exemplaires**, y compris la formation sur la gouvernance (conseils d'administration) et l'apprentissage axé sur la mise en œuvre de l'intégration et des outils de participation pour les patients.
- **Soutenir les communications, y compris** des ressources visuelles communes pour la marque, des messages clés communs et du matériel de communication à l'intention des intervenants et du public.
- **Soutenir la gestion du changement** pour la transition vers le modèle de soins de l'équipe Santé Ontario.
- **Offrir des services de soutien pour la santé numérique**, y compris des politiques et des normes claires pour les services numériques, un accès prioritaire aux services numériques provinciaux et une équipe pour travailler avec les premiers usagers afin de co-concevoir leurs pratiques de gestion de la santé numérique et des renseignements.

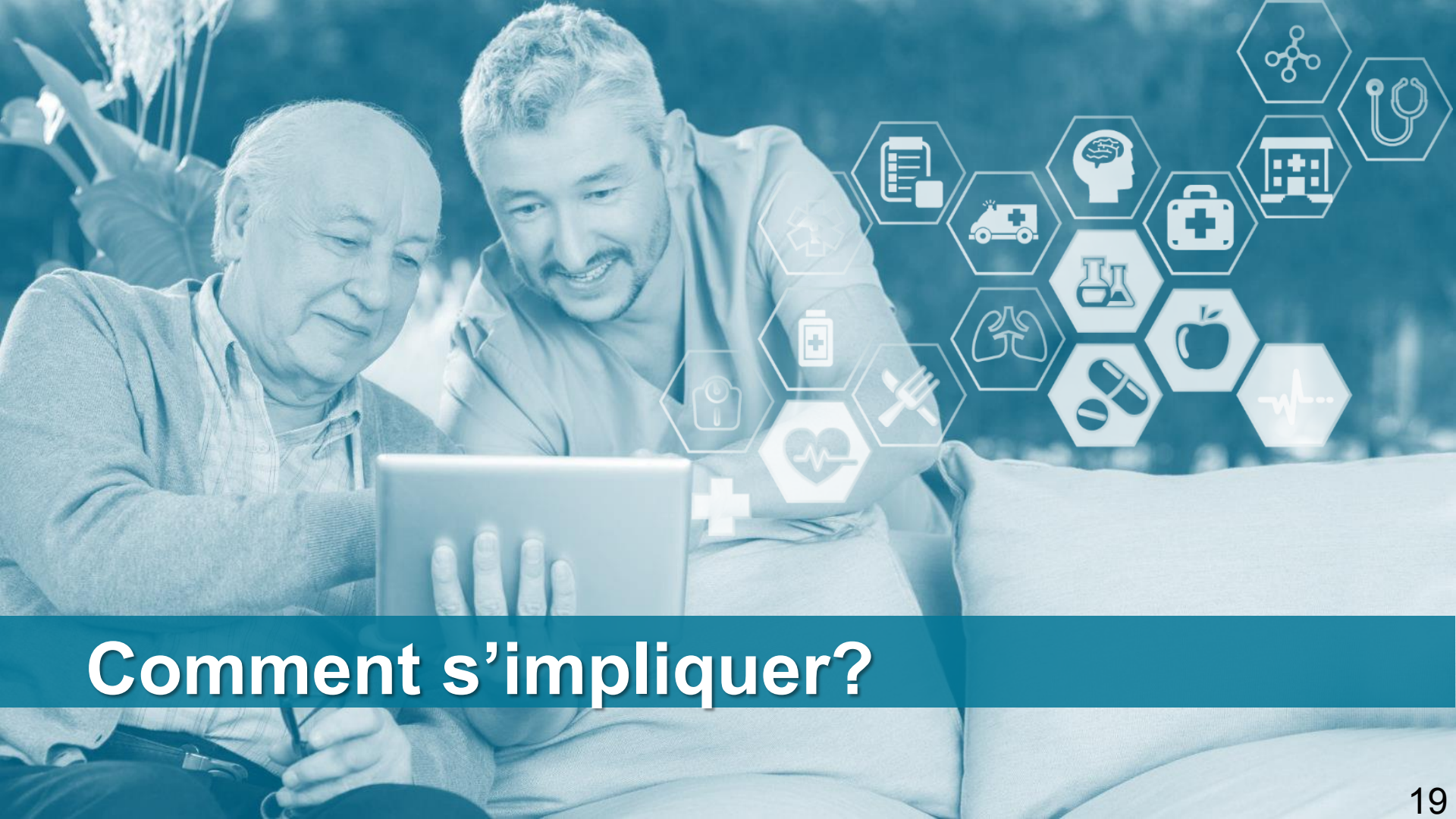

Comment s’impliquer?

Le parcours à suivre pour devenir une équipe Santé Ontario

Un processus d'évaluation du degré de préparation est lancé pour intégrer des groupes de fournisseurs et d'organismes intéressés afin de :

- Déterminer quels groupes répondent actuellement aux critères clés relatifs au degré de préparation (ou pourraient y répondre s'ils obtenaient un certain soutien) nécessaires pour amorcer la mise en œuvre du modèle de l'équipe Santé Ontario, et
- Déterminer quels groupes peuvent, même s'ils ne sont pas encore prêts à amorcer la mise en œuvre, améliorer leur degré de préparation grâce à un soutien actif. Autrement dit, déterminer quels groupes seront classés comme groupes « en cours de développement » ou « à l'étape de l'exploration ».

Le parcours à suivre pour obtenir le titre d'équipe Santé Ontario désignée comprend les quatre étapes suivantes :

1. **Autoévaluer le degré de préparation :** Les groupes de fournisseurs de soins et d'organismes intéressés évaluent leur degré de préparation et commencent à faire le nécessaire pour atteindre le degré de préparation requis pour participer à la mise en œuvre

Priorités d'aujourd'hui

2. **Valider le degré de préparation du fournisseur :** Selon les résultats obtenus à l'autoévaluation et leur degré de préparation, les groupes de fournisseurs de soins sont classés comme étant « à l'étape de l'exploration » ou « en cours de développement ».

3. **Devenir candidat au titre d'équipe Santé Ontario :** Les groupes de fournisseurs de soins qui ont été invités à présenter une candidature complète et qui répondent aux critères clés relatifs au degré de préparation sont invités à amorcer la mise en œuvre du modèle de l'équipe Santé Ontario.

4. **Devenir une équipe Santé Ontario désignée :** Les candidats au titre d'équipe Santé Ontario qui sont prêts à recevoir une enveloppe de financement intégrée et à fonctionner en vertu d'une seule entente de responsabilisation peuvent être désignés*.

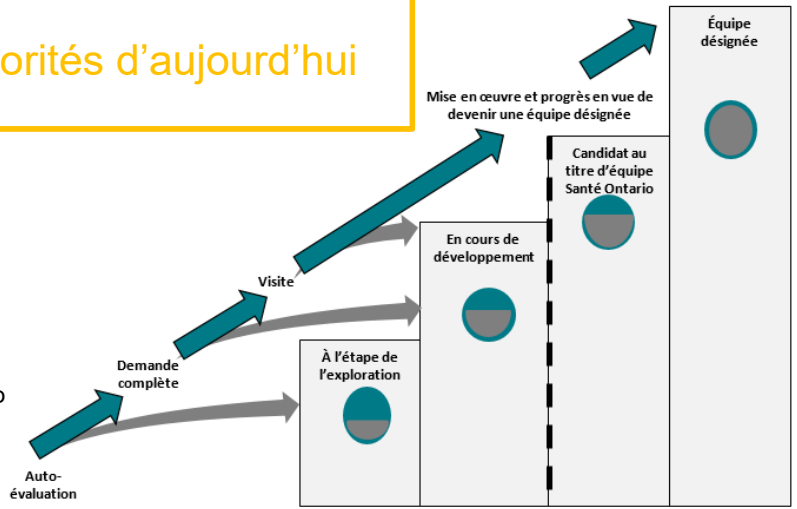

*S'il est adopté, le projet de loi 74, *Loi de 2019 sur les soins de santé pour la population* permettra la désignation des systèmes intégrés de prestation de soins (équipes Santé Ontario). Voir l'article 29 de la Loi de 2019 pour des soins interconnectés – Annexe 1 du projet de loi 74.

Processus d'évaluation du degré de préparation : Autoévaluation

Aperçu de l'autoévaluation :

- Cette étape permet aux membres des équipes de se familiariser avec le modèle et ses composantes obligatoires et de réfléchir ensemble aux moyens à prendre pour satisfaire aux critères minimaux du modèle.
- Les documents d'autoévaluation seront examinés et les groupes considérés comme étant au début du processus de préparation obtiendront des mesures de soutien qui leur permettront d'améliorer leur degré de préparation. Ils formeront des équipes dites « à l'étape de l'exploration ».
- Les équipes mieux préparées à devenir des équipes Santé Ontario (c.-à-d. les groupes en cours de développement) seront invitées à préparer et à présenter une candidature complète.

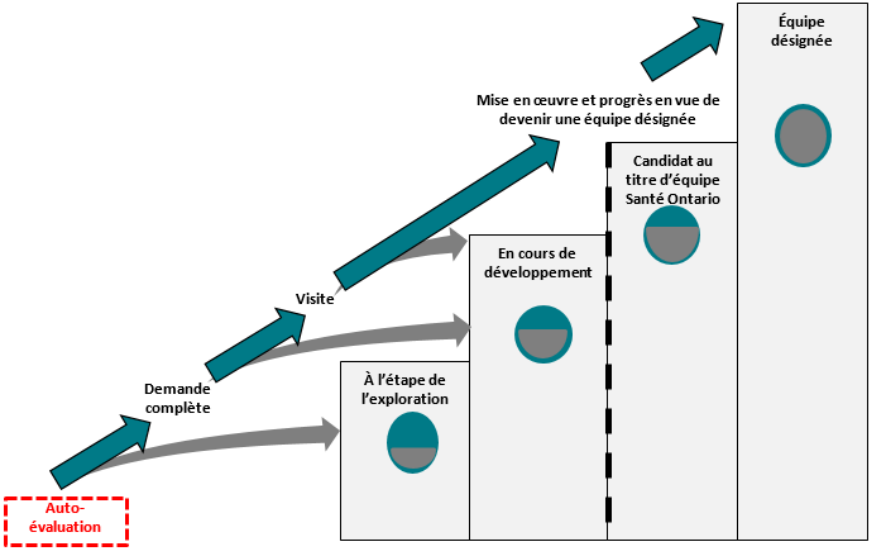

Équipe d'évaluation du degré de préparation :

- Conseillers experts, s'il y a lieu (p. ex. experts cliniques, sectoriels et de la recherche)
- Représentants du Ministère (y compris les soins primaires, les soins à domicile, les hôpitaux, la santé mentale, la santé numérique et autres)

Évaluation du degré de préparation : un processus continu

ÉTAPE IMPORTANTE	ÉCHÉANCIER
Premier appel aux autoévaluations	**Du 3 avril au 15 mai 2019 (6 semaines)**
Invitation à présenter des candidatures détaillées	Du 3 juin au 12 juillet 2019 (6 semaines)
Évaluation des candidatures détaillées et visites sur place	Du 15 juillet au 16 août 2019 (5 semaines)
Sélection de la première cohorte d'équipes Santé Ontario	Automne 2019
Prochain appel aux autoévaluations	**Automne 2019**

Remarque : Les fournisseurs ou groupes de fournisseurs qui ne sont pas prêts à participer au premier appel d'autoévaluations auront d'autres occasions de participer

Tous les fournisseurs et organismes qui participent au processus d'évaluation auront accès à des mesures de soutien qui les aideront à améliorer leur degré de préparation en vue de participer à la mise en œuvre.

Ressources pour démarrer

Ressources en ligne pour démarrer

Ressources pour les équipes Santé Ontario
Les ressources suivantes peuvent vous aider dans votre cheminement pour devenir une équipe Santé Ontario :

- Le **Document d'orientation pour les équipes Santé Ontario à l'intention des fournisseurs et des organismes de soins de santé** est conçu pour aider les groupes de fournisseurs et d'organismes de soins de santé à constituer des équipes Santé Ontario.
- **Examen des compétences relativement à certains systèmes intégrés de soins :** Présente les résultats sur les systèmes de soins intégrés à travers le monde qui intègrent les soins dans l'ensemble du continuum des soins.
- **Liste de lecture essentielle :** Une courte liste d'articles sur les leçons apprises dans le cadre de la mise en œuvre de soins intégrés dans le monde.

Pour en savoir plus sur les soins interconnectés

- **Édifier un système de santé public interconnecté pour le patient :** document d'information sur Santé Ontario et les équipes Santé Ontario
- **Déclaration de valeurs des patients pour l'Ontario :** liste des principes et valeurs qui guideront la culture des équipes Santé Ontario
- **Soins de santé de couloir : un système sous tension :** rapport présentant un survol des principaux défis contribuant aux soins de santé de couloir et des possibilités de soins intégrés.

Webinaires et autres renseignements

- En plus des ressources en ligne, une série de webinaires éducatifs visant à soutenir les fournisseurs intéressés à devenir des équipes Santé Ontario seront offerts.
- Des enregistrements de webinaires, des diapositives et des questions et réponses continuellement mises à jour seront disponibles en ligne pour consultation future.

Pour accéder à ces ressources, veuillez visiter le site
http://health.gov.on.ca/fr/pro/programs/connectedcare/oht/default.aspx

Coordonnées des personnes-ressources clés

Questions relatives aux équipes Santé Ontario et au processus de candidature :
Allison Costello (Directrice chargée de la mise en œuvre, équipes Santé Ontario)
ontariohealthteams@ontario.ca

De plus, des personnes-ressources du personnel du Ministère pour les demandes de renseignements concernant les équipes Santé Ontario au cours du processus d'évaluation et de mise en œuvre sont en voie d'être établies.

Questions liées au plan de l'Ontario visant à bâtir un système de soins de santé public interconnecté :
connectedcare@ontario.ca

Questions et réponses

Questions et réponses

Y a-t-il une taille de population requise pour participer au modèle d'équipe Santé Ontario?

- **Non.** Le nombre de patients attribué à chaque équipe Santé Ontario variera selon le nombre d'Ontariennes et d'Ontariens vivant dans la communauté locale, le nombre et le type de fournisseurs locaux qui participent au modèle d'équipe Santé Ontario et les modèles locaux d'accès et de référence.
- Une fois la maturité du modèle atteinte, la taille de la population de chaque équipe Santé Ontario sera suffisante pour maximiser pleinement les résultats cliniques et financiers et tiendra compte des variations régionales particulières et des besoins des communautés rurales, urbaines et nordiques.
- Indépendamment de la taille des populations, la prestation des soins sera conçue de manière à répondre aux besoins des patients et des collectivités à qui s'adressent les services.

Combien d'équipes Santé Ontario seront sélectionnées au cours de la première ronde d'évaluation?

- **Cela n'a pas encore été déterminé.** Cela dépendra du nombre d'équipes qui se présenteront et de leur degré de préparation.
- Les candidats pour les équipes Santé Ontario seront sélectionnés en fonction de la mesure dans laquelle ils peuvent satisfaire aux critères du degré de préparation énoncés dans le document d'orientation.

Questions et réponses

Quel est le plan d'échelle et de diffusion de ce modèle?

- **La mise sur pied des équipes Santé Ontario ne constitue pas un projet pilote.** À maturité, chaque Ontarien ou Ontarienne aura la possibilité d'accéder aux soins d'une équipe Santé Ontario.
- Le processus d'évaluation sera répété jusqu'à ce que la couverture entière de la province soit atteinte. Des approches d'apprentissage rapide seront utilisées pour appliquer les leçons apprises auprès d'adoptants antérieurs à la mise en œuvre continue et à la mise au point du modèle.
- Le processus d'évaluation est conçu de manière à ce que tous les fournisseurs et organismes puissent commencer à se préparer à devenir une équipe Santé Ontario, quel que soit leur degré de préparation initial.

Les fournisseurs et les organismes intéressés recevront-ils du soutien (p. ex., du financement pour la gestion de projets) pour appuyer leur participation au processus d'évaluation du degré de préparation?

- L'évaluation du degré de préparation ne nécessite pas de financement additionnel.
- Des ressources pour appuyer la participation au processus d'évaluation du degré de préparation sont disponibles en ligne à l'adresse http://health.gov.on.ca/fr/pro/programs/connectedcare/oht/default.aspx
- D'autres webinaires seront également offerts.

Questions et réponses

Comment les fournisseurs de soins à domicile peuvent-ils participer aux équipes Santé Ontario?

- À maturité, les équipes Santé Ontario incluront **tous les** secteurs du continuum des soins, y compris les soins à domi cile et les soins communautaires. Au fur et à mesure que les équipes évaluent leur degré de préparation, les fournisse urs de soins à domicile et communautaires avec lesquels ils collaborent actuellement ou avec lesquels ils pourraient c ollaborer dans l'avenir devraient s'efforcer d'inclure le plus possible le continuum complet des soins.

Les clients des soins à domicile connaîtront-ils des interruptions de service?

- On s'attend à ce que les équipes Santé Ontario élaborent des plans de transition complets pour gérer la transition des patients, l'accès des patients et les voies d'accès aux soins pour éviter toute interruption des services.
- Les services actuels de soins à domicile et communautaires continueront d'être offerts et de soutenir les patients en phase postaiguë, de longue durée, complexes sur le plan médical, en soins palliatifs et en fin de vie.
- Le cadre législatif, réglementaire et politique demeure en place pendant que le gouvernement s'engage dans une réflexion continue sur la façon de favoriser des approches novatrices en matière de soins intégrés dans le cadre du modèle des équipes Santé Ontario.
- Le Ministère collaborera également avec les équipes Santé Ontario et les RLISS qui continuent d'offrir des soins à domicile et des soins communautaires en tenant compte des considérations provinciales concernant les ressources humaines en santé et la continuité des processus opérationnels.

Questions et réponses

Les médecins auront-ils l'occasion de participer aux équipes Santé Ontario? La rémunération des médecins changera-t-elle?

- Les leçons tirées d'autres pays laissent entendre qu'un engagement et un leadership solides de la part des médecins – en particulier chez les fournisseurs de soins primaires – sont essentiels à la mise en œuvre réussie de soins intégrés et mieux connectés.
- Les équipes Santé Ontario qui fonctionnent bien peuvent s'appuyer sur les modèles existants de rémunération des médecins.
- Les modifications à la rémunération des médecins sont sujettes à négociation avec l'Ontario Medical Association en vertu du cadre d'arbitrage exécutoire.

Comment les organismes qui dispensent des soins à l'échelle de la province devraient-ils participer aux équipes Santé Ontario? Un organisme peut-il faire partie de plus d'une équipe Santé Ontario?

- Les organismes qui dispensent des soins dans de nombreuses communautés différentes ont la possibilité de participer à des évaluations du degré de préparation dans ces communautés. Ces organismes peuvent s'adresser à d'autres fournisseurs locaux pour amorcer des discussions et devraient déterminer sur quelles communautés ils souhaitent se concentrer lors du premier appel à l'autoévaluation, en reconnaissant qu'il y aura des possibilités futures.
- Au fur et à mesure que les équipes Santé Ontario s'étendent à l'échelle de la province, les organismes qui dispensent des soins dans différentes communautés peuvent avoir des relations avec plus d'une équipe Santé Ontario ou en faire partie.

Prochain webinaire

- Le prochain webinaire, qui aura lieu le 16 avril de 12 h à 13 h, continuera de mettre l'accent sur le processus d'autoévaluation et les mesures de soutien.
- Au cours des prochaines semaines, d'autres webinaires seront organisés sur les sujets suivants :
  - Partenariat avec le patient
  - Engagement communautaire
- Les prochains webinaires porteront sur des sujets tels que :
  - Financement et incitatifs
  - Gouvernance
  - Mesure du rendement
  - Gestion numérique de la santé et des renseignements
- Les liens d'inscription aux webinaires seront communiqués par l'entremise du bulletin sur les soins interconnectés. Veuillez envoyer un courriel à connectedcare@ontario.ca pour vous inscrire.

Merci!